

**Accueil des réfugiés :
les organismes de logement social franciliens
démontrent leur solidarité et leur engagement**

Comme le rappelait l'Union sociale pour l'habitat dans un communiqué daté du 9 septembre, le Mouvement Hlm s'est toujours mobilisé, au cours de son histoire, pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les réfugiés présents dans notre pays. Les organismes Hlm savent apporter des solutions pour leur hébergement et leur logement. Ils le font en lien étroit avec les associations qui œuvrent au quotidien pour accompagner l'intégration de ces familles.

Lors du débat au Parlement sur l'accueil des réfugiés, le 16 septembre dernier, le Premier ministre a annoncé le déblocage de crédits supplémentaires pour l'accueil des réfugiés et pour l'hébergement d'urgence. Le même jour, le Président du Conseil régional d'Ile-de-France a annoncé devant le CRHH (Comité régional de l'habitat et de l'hébergement) que 5,5 millions d'euros seront votés par la Région pour un plan d'urgence d'accueil et de soutien aux réfugiés. A l'occasion de ce CRHH, Jean-Luc Vidon, le Président de l'AORIF, a tenu à souligner que : *« L'AORIF se félicite de la mobilisation des acteurs de l'accueil, de l'hébergement et du logement et, d'une façon plus large, de l'élan de solidarité qui s'est exprimé dans le pays. Nous souhaitons saluer les maires qui se sont portés volontaires pour accueillir des réfugiés. Cette attitude les honore et les bailleurs sociaux seront à leurs côtés. »*

D'ores et déjà, les organismes Hlm ont mis à disposition des réfugiés plus de 1 000 places en Ile-de-France. L'AORIF appelle ses adhérents à poursuivre cette mobilisation.

Cette action ne se fait en aucun cas au détriment des très nombreux demandeurs de logement social de notre région. Il s'agit en effet d'une offre nouvelle d'hébergement d'urgence, résultant notamment de la mise à disposition temporaire de locaux ou de bâtiments non occupés, mobilisables immédiatement dans des conditions décentes. Les organismes Hlm sont également en capacité de travailler avec les propriétaires immobiliers disposant de locaux susceptibles d'être adaptés et pris en gestion dans le cadre de conventions d'occupation.

Au-delà de ces solutions d'urgence et face à l'importance des besoins d'hébergement et de logement en Ile-de-France, les conditions de la production rapide d'une offre supplémentaire adaptée doivent être réunies. Il est nécessaire que l'accès au foncier soit facilité, que les délais d'instruction des projets soient réduits et que les aides publiques soient garanties pour construire et assurer l'accompagnement des ménages.

L'AORIF - l'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'organisation professionnelle au service des organismes de logement social franciliens.

L'AORIF regroupe les organismes Hlm d'Ile-de-France adhérent à l'une des fédérations de l'Union sociale pour l'habitat (la fédération des Offices publics de l'habitat, la fédération des Entreprises sociales pour l'habitat, la fédération des Sociétés coopératives d'Hlm et l'Union nationale d'économie sociale pour l'accession à la propriété). 5 Entreprises publiques locales (EPL) sont membres associés.

144 organismes de logement social adhèrent à l'AORIF. Ils gèrent près d'1,2 millions de logements locatifs sociaux, soit 23% des résidences principales d'Ile-de-France, et logent près de 3 millions de personnes.

Site internet : www.aorif.org

Contact presse : Vincent Rougeot / v.rougeot@aorif.org / Tel. : 01 40 75 52 77